



Sainte-Anastasie sur Issole

Tasie Mag n°21

Bulletin d'informations Municipales n°366

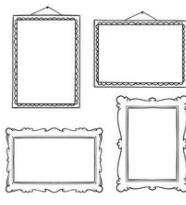
Déc 25 - fév 26



MUNICIPALITÉ
PAGE 2



VIE ASSOCIATIVE
PAGE 10



RÉTROSPECTIVE
PAGE 16



VIE COMMUNALE
PAGE 20



CULTURE / ANIMATIONS
PAGE 22



Agglo
PROVENCE VERTE



Provence Verte Verdon
Syndicat Mixte



LE DÉPARTEMENT





“*Édito*”

Anastasiennes, Anastasiens,
Cher Père Noël,

En ces temps troublés, où l'actualité nationale comme internationale ébranle nos certitudes et nourrit parfois le repli, nous devons collectivement affirmer une conviction simple : c'est par le collectif que nous réussirons à relever les défis.

Chaque année, notre commune de Sainte-Anastasie est le théâtre d'animations de qualité qui rythment la vie de notre territoire.

Ces événements font partie de notre identité locale et contribuent à tisser des liens entre les habitants. Nous avons la chance de bénéficier d'un tissu associatif riche, grâce à l'engagement passionné de nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter pour faire vivre notre commune.

Cependant, cette charge est lourde et il est crucial de reconnaître que la pérennité de nos associations est parfois en jeu. Si nous ne prenons pas les devants, il est à craindre que certaines d'entre elles ne puissent continuer à exister. C'est pourquoi nous vous invitons à vous impliquer davantage dans la vie locale. Chaque heure de bénévolat compte et peut faire une réelle différence. Que vous ayez des compétences particulières à partager ou simplement l'envie d'aider, votre contribution sera précieuse.

Ensemble, faisons rayonner Sainte-Anastasie, notre belle commune rurale ! Soyons fiers de notre patrimoine associatif et engageons-nous pour le défendre et le développer.

...

Cette année 2025 s'achève, les illuminations sont installées et nous nous préparons pour les fêtes.

En premier lieu, ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés mais qui resteront dans nos coeurs.

Les fêtes de fin d'année sont plus qu'une tradition. Elles sont une parenthèse précieuse, un temps suspendu où l'on se recentre sur l'essentiel : nos proches, nos amis, nos rêves, petits et grands. C'est le moment où les éclats de rire autour d'un repas prennent le pas sur les éclats de voix de l'actualité, où la lumière des décorations éclaire nos esprits et où l'envie de croire en des jours meilleurs s'invite à table. Ne laissons personne nous diviser.

Oui, les défis sont là, bien réels.

Oui, le monde ne s'arrête pas.

Mais faisons le choix, ne serait-ce qu'un instant, de savourer cette accalmie. Prenons le temps de regarder autour de nous, de célébrer ces instants partagés, car ils sont autant de preuves que la chaleur humaine résiste à tout.



En cette fin d'année, souhaitons-nous des fêtes à l'image de ce que nous espérons pour l'avenir : pleines de solidarité, de respect et de sérénité. Que chacun trouve, au creux de ces moments de joie, l'énergie nécessaire pour aborder demain avec courage et espoir. Que cette fin d'année 2025 soit festive, chaleureuse et pleine d'amour.

Un agenda de décembre que je vous laisse découvrir dans cette édition qui satisfera, j'en suis certain, petits et grands.

En attendant de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux le 11 janvier prochain et d'avoir le plaisir d'échanger avant cela, le conseil municipal, l'ensemble des services de la commune, s'associent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Bien sincèrement à vous.

Frédéric Toussaint

Maire

“NOËL N'EST PAS UN JOUR NI UNE SAISON, C'EST UN ÉTAT D'ESPRIT.”

Calvin Coolidge





Mme Martine MORIN - 1ère Adjointe
Déléguée aux affaires sociales et scolaires, Tourisme et Patrimoine



**VAROISES :
PRENEZ RENDEZ-VOUS**

Des professionnelles spécialisées à votre écoute

Permanences gratuites
téléconsultation ou téléphone
Du lundi au vendredi
9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

CONTRACEPTION, SEXUALITÉ, COUPLE ?

Conseillères conjugales et familiales
07 87 19 77 13

VIOLENCES CONJUGALES ?

Plateforme AVA: psychologues, assistantes sociales, éducatrices jeunes enfants
07 69 61 25 61

DROITS FEMMES ÉGALITÉ

TERRES DE CUISINE

**ANIMATION CANTINE
AU FIL DES SAISONS**
Voyage au pays des fruits et des légumes de notre territoire

EN PARTENARIAT AVEC TERRE DE VIE ET NATURE
association de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Faire découvrir aux enfants la richesse de notre patrimoine agricole en s'amusant

MALETTE PÉDAGOGIQUE "AU FIL DES SAISONS" AVEC JEU DES 7 FAMILLES, MEMORY, LOTO, PHOTOS MICRO et MACROS, ASSOCIATIONS FLEURS, FRUITS, GRAINES...

L'ANIMATION CANTINE

s'est déroulée le 4 novembre 2025
Les enfants étaient ravis !

NOUVEAU A TASIE
A COMPTER DU 21 NOVEMBRE 2025

LE P'TIT CAMION

Le 1er et le 3ème vendredis de chaque mois, de 14H à 17H.

PARKING DES FERRAGES

Dans le centre Var, un camion itinérant sillonne les villages pour amener l'activité physique directement aux habitants, notamment à ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Lancé par la Maison Sport Santé Provence Verte, le dispositif recrée du lien social, au plus près des besoins. On l'appelle simplement le P'tit Camion.

La Maison Sport Santé UFO3S Provence Verte

débarque à Sainte-Anastasie-sur-Issole avec le P'TIT CAMION sport santé pour

- vous conseiller
- vous accompagner
- vous orienter
- vous évaluer sur l'aspect physique et motivationnel
- vous faire découvrir des pratiques sportives

Rendez vous les vendredis (les 1er et 3ème du mois) de 14h à 17h
Parking des Ferrages

Contact :
07 45 09 17 36

Retrouvez le planning ici



ATELIERS BIEN ETRE

Un atelier gratuit « bien être par le mouvement et la relaxation » a été organisé au cours du mois de novembre à la salle polyvalente, pour le grand plaisir des 14 participantes. En collaboration avec la même association un atelier

GYM DOUCE sera organisé au printemps prochain. Les dates et les modalités d'inscriptions vous seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.



UN APRES-MIDI RECREATIF POUR NOS AINES

résidents sur la commune, âgés de 72 ans ou plus.

Comme chaque année au mois de décembre, la commune et les membres du CCAS ont à cœur de vous réunir pour partager un agréable moment.

Le mardi 9 Décembre, à partir de 14 heures, à la salle polyvalente, vous sera offert un spectacle cabaret sur le thème de Noël.

Pour prolonger ce moment de partage et de convivialité, nous vous convierons à un goûter à l'issue duquel un colis festif vous sera offert.

Pour les personnes qui ne désirent pas assister au spectacle, le colis pourra leur être distribué au secrétariat de la Mairie, entre le 10 et le 19 décembre.



Mme Audrey RAMPIN - 2ème Adjointe
Déléguée à l'Urbanisme et aux affaires Culturelles

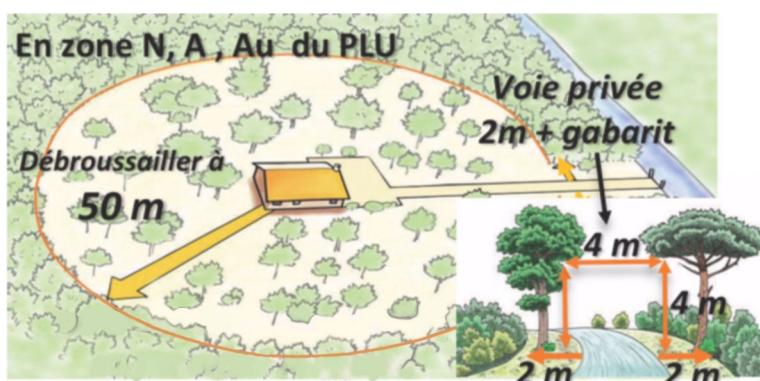


Du nouveau dans les OLD

Beaucoup d'entre vous ont déjà reçu le courrier concernant les **obligations légales de débroussaillement**;

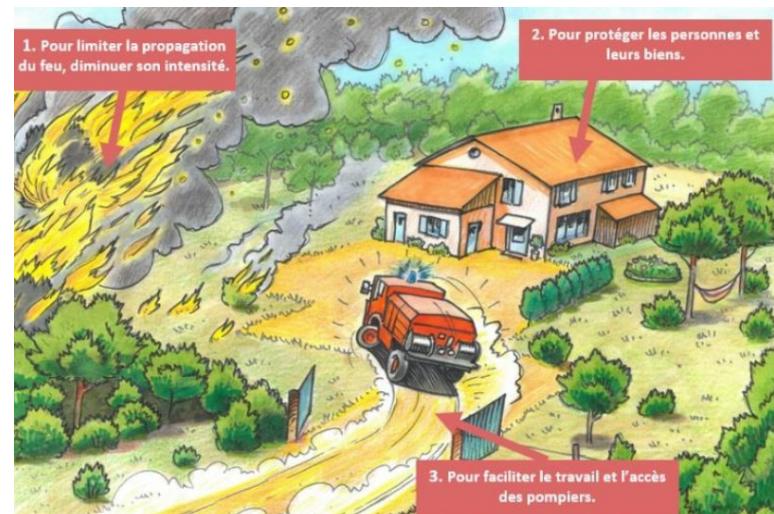
toutefois depuis une rectification de la loi datant du 26 septembre 2025, quelques modifications ont été apportées, rendant cette mesure moins stricte qu'auparavant d'un point de vue du débroussaillement et non de la charge sur qui elle s'impose.

Si le rayon de 50 mètres déborde de votre propriété, vous devez réaliser les travaux sur votre propre terrain mais également sur les terrains riverains.



En effet, si le terrain voisin n'est ni construit, ni situé en zone urbaine, le propriétaire n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.

L'obligation est basée sur la protection des constructions et c'est donc bien à vous qu'incombent ces travaux.



Vous devez informer ce voisin de la situation. Le voisin peut exécuter lui-même les travaux sur sa propriété.

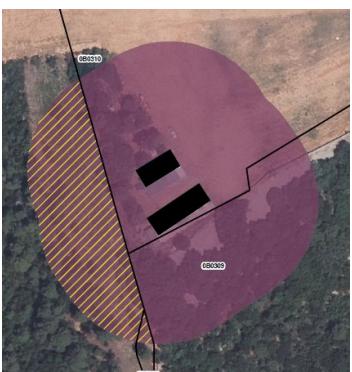
A défaut, vous devez lui demander l'autorisation de pénétrer dans sa propriété en lui envoyant un courrier avec accusé de réception et seulement après son accord, vous pourrez procéder vous-même au débroussaillement.

Si vous n'avez pas l'accord écrit du voisin, vous ne pouvez pas réaliser les travaux et si un contrôle OLD est effectué, vous aurez la preuve que vous n'êtes pas en faute.

Bien que cette mesure puisse paraître injuste ou irréalisable pour certains d'entre nous, il n'en demeure pas moins qu'il en va de la sécurité de tous et de vos biens.

N'hésitons pas à communiquer avec nos voisins qui pourraient, même si ils ne sont pas concernés directement, aider à cette situation. Bon courage à tous.

Audrey RAMPIN



Sur internet :

- Var.gouv.fr : vous tapez OLD dans la barre de recherches.
- Modèle de lettre à l'usage des propriétaires devant débroussailler chez leurs voisins var
- onf.fr : vous tapez OLD dans la barre de recherches.

RAPPEL DES NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

Accueil mairie : 04.94.69.64.40

Site de la commune: <https://sainte-anastasie-sur-issole.fr>

Page Facebook: [Commune de Sainte Anastasie sur Issole](#)

Panneau Pocket : [Sainte Anastasie sur Issole](#)

Contacts : Mairie : mairie@sainte-anastasie-sur-issole.fr

Groupe Communication : grpcom@sainte-anastasie-sur-issole.fr



Police municipale : 04 94 69 64 43
06 08 80 45 82

Gendarmerie : 17

Agence Postale : 04 94 69 64 11

Pharmagarde : 3237

Pompiers : 18

Urgences Véto : 3115 ou
www.urgences.veterinaires.fr



Plus d'informations
sur le débroussaillage

En zone N, A, Au du PLU



En zone U du PLU



Obligations légales
de débroussaillage

Modalités techniques
des OLD destinées aux particuliers
pour les constructions, chantiers
et installations de toute nature
(nommés « bâties »)
situés en forêt et à moins de 200 m
de la forêt,

Règles générales de mise en œuvre
Modalités techniques et résultats attendus

1. Ratisser et éliminer les débris de végétaux (feuilles mortes et aiguilles), **20 m** autour du bâti, toiture et gouttières.



2. Couper ou broyer en totalité la végétation herbacée et ligneuse basse.



Herbacées



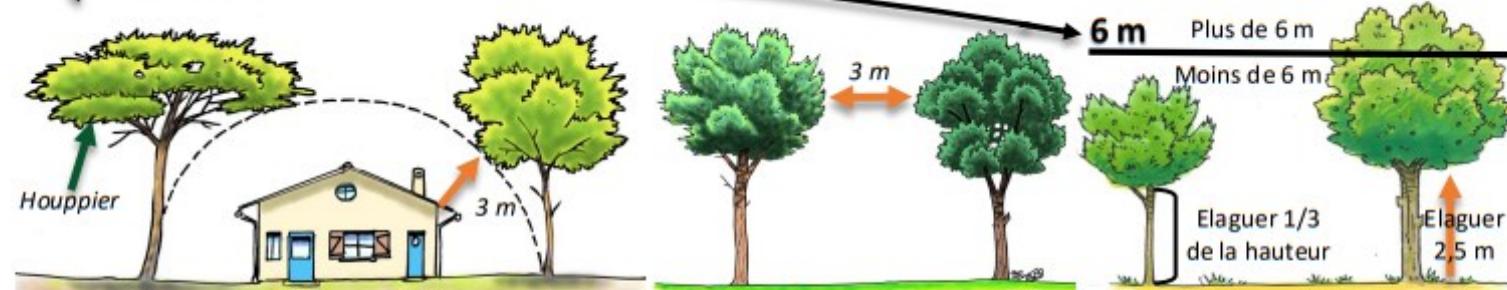
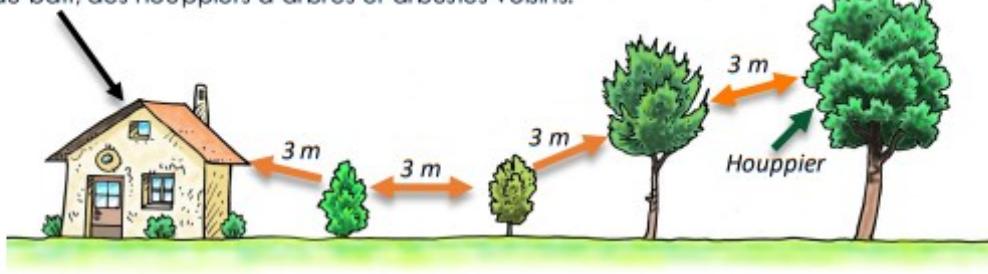
3. Couper les arbustes situés sous couvert d'arbres.



4. Mettre à distance les arbustes de **3 m** du bâti, des houppiers d'arbres et arbustes voisins.

5. Mettre à distance les houppiers d'arbres à **3 m** :

- du bâti ;
 - des autres houppiers.
- Elaguer à :
- **2,5 m** pour arbre de plus de **6 m** ;
 - **1/3 hauteur** pour arbre de moins de **6 m**.



6. Eliminer les rémanents par broyage ou exportation dans le mois après travaux au plus tard le **15 juin**.

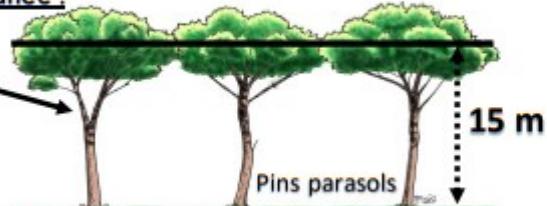
Possibilité de brûler si broyage et exportation impossibles (cf : arrêté préfectoral emplois du feu en vigueur).



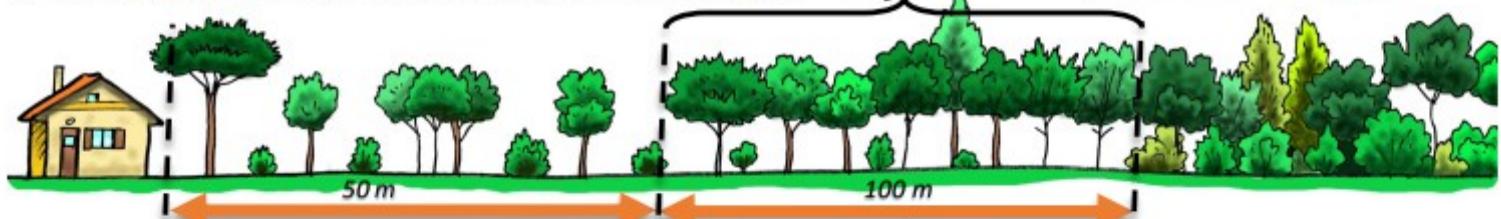
Dérogations pour la mise à distance des branches et des arbres

Pas de mise à distance :

7. - des pins parasols de **plus de 15 m de haut** :



9. - des arbres situés entre 50 et 100 m si débroussaillage à 100 m.

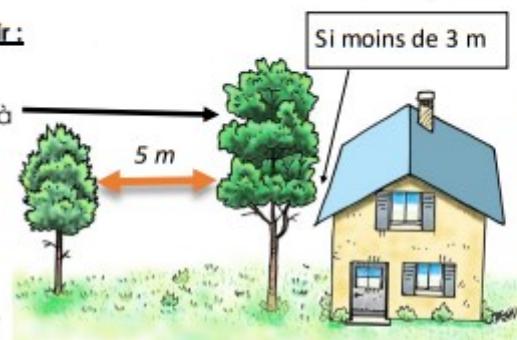


8. - des arbres sur versants de plus de **45°**, sauf face au vent dominant :

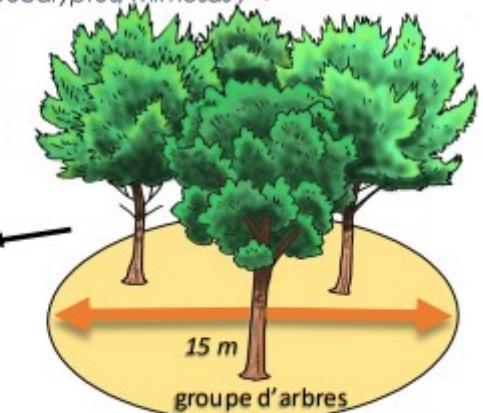


Possibilité de maintenir :

10. - des **arbres remarquables** à proximité du bâti si mise à distance de 5 m minimum des autres arbres et arbustes.
Sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas ;



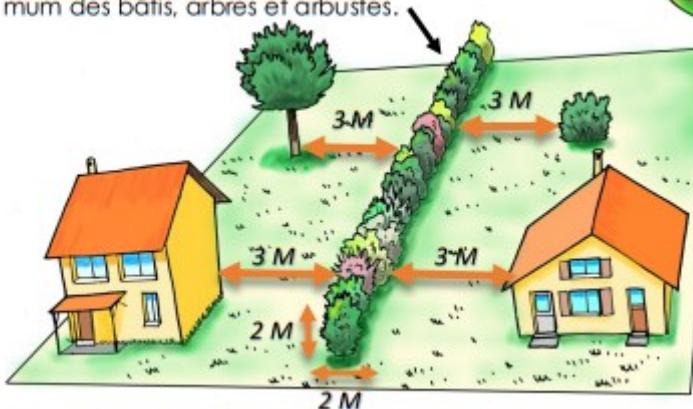
11. - des **groupes d'arbres** de 15 m de diamètre à plus de 20 m du bâti et distant de 3 m des arbres et arbustes.
Sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas :



12. - des **groupes d'arbustes** de 3 m de diamètre à plus de 20 m du bâti.
Sauf cyprès, thuyas, eucalyptus, mimosas.



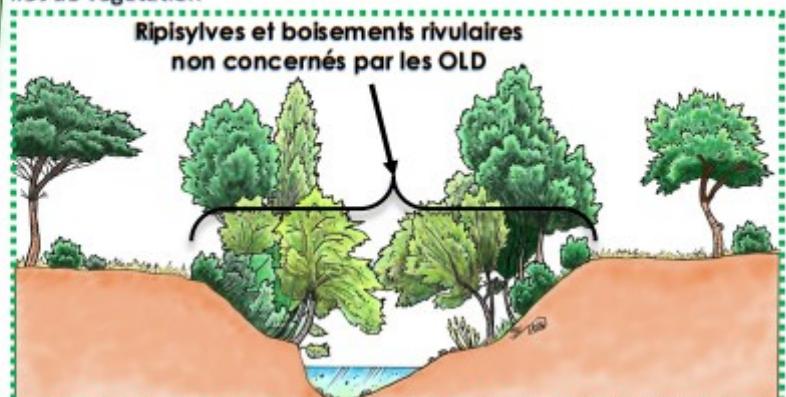
13. - des **plantations d'alignement** et des **haies** de 2 m de haut et 2 m de large max, à distance de 3 m minimum des bâti, arbres et arbustes.



îlot de végétation

Ripisylves et boisements rivulaires non concernés par les OLD

14. - des **îlots de végétation** de 5 m de diamètre sans arbre non débroussaillé à 20 m du bâti et 20 m d'un autre îlot (herbes, arbustes), à distance de 3 m minimum des arbres et arbustes.



15. Préserver si possible 1 ou 2 arbres à cavité, têtards, arbres morts sur pied à plus de 20 m du bâti (hormis résineux).



Arbre à cavité



Arbre en têtard



Arbre mort sur pied à plus de 20 m du bâti



Ils ne doivent pas compromettre la sécurité des personnes et des biens.

Ils ne peuvent être maintenus qu'en l'absence de risque phytosanitaire.



M. Marc RAYNOUARD - 3ème Adjoint

Délégué aux Réseaux et Travaux publics - Sécurité des bâtiments - Gestion du cimetière



TRAVAUX EFFECTUÉS EN CETTE FIN D'ANNÉE :

Nous avons continué, pendant les vacances de la Toussaint, les travaux notamment la réfection des toilettes maternelles, pose de portes, divers travaux de peintures ainsi que la confection d'un abri pour les eaux de pluies dans la cour de celle-ci.

ECOLE MATERNELLE



CENTRE D'ART ROBERT MENDOZE

le mur de soutènement est terminé. Ces travaux ont nécessité une étude en ingénierie en béton armé : pose de 7m³ de béton armé et la reprise des réseaux publics d'assainissement qui étaient posé en contre-pentes.

Les Apprentis d'Auteuil ont terminé les joints des pierres de la façade Sud. Nous avons aussi posé un éclairage LED qui met en valeur l'ouvrage ainsi réalisé (peinture sur l'acier aussi).

Nous allons reprendre la réfection en urgence des solins et des rives de la toiture car des dizaines de tuiles sont cassées ou mal réparées lors des précédents travaux, cela occasionne d'importantes infiltrations d'eau de pluie dans la salle d'exposition.

Nous allons aussi poser un drain côté Nord, entre un mur de restanque et le mur existant du bâtiment, au vue des importantes dégradations que cela entraîne.

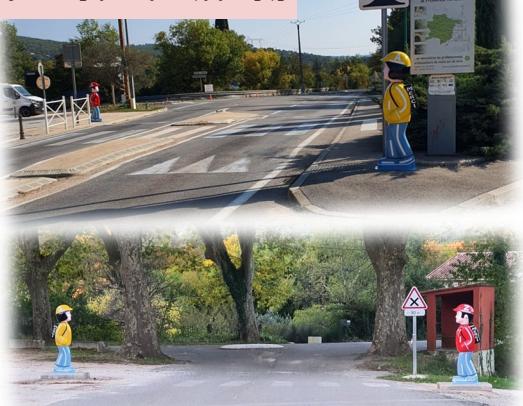


PONT VIEUX

Les travaux sont terminés avec la pose des dernières couvertines vers le chemin du Gaou de Mieyo, ainsi que le vieillissement des parapets.

Nous avons procédé à la pose de personnages Alix & Zak (sécurité routière) aux extrémités des passages cloutés proches des arrêts de bus scolaires (cimetière et place de la gare).

SIGNALISATION ROUTIÈRE



Complexe sportif : Des filets anti-ballons ont été posés au stade côté Sud et Ouest, la robinetterie des douches (vestiaires) a été remplacée complètement. L'office de réception (cuisine de la salle Polyvalente) est en cours d'aménagement complet : plaque chauffante, hotte, plan de travail et équipement électrique aux normes.

les caméras : Celles-ci sont bien opérationnelles, il reste une caméra près du camping qui a été mise à terre suite à un accident de voiture (en cours de résolution).

l'éclairage public : Les pannes et coupures d'électricité sont signalées en temps réel par une application à l'entreprise chargée des dépannages. Mais la commune étant adhérente aux Syndicats Territoires d'Énergies 83 dont nous sommes tributaires, et nous ne maîtrisons pas leur emploi du temps malgré les nombreuses relances.

Les panneaux d'affichages seront enfin posés dans la dernière semaine de Novembre, suite à de nombreux errements d'Enedis (compteurs défectueux, non communiquant, tentative de vol d'un coffret à la Place de la Gare, dégradations, ...)

Eglise : La porte d'entrée principale a été sablée et revernie ainsi que des travaux d'assainissement de la sacristie notamment peinture anti-humidité et pose de plinthes.



Mme Sandrine LIRENBAUM - 4ème Adjointe
Délégué à la Communication - Environnement - Conseil municipal des jeunes



Conseil Municipal des Jeunes



Vide grenier 14 septembre 2025

Nos jeunes conseillers municipaux se sont relayés toute la journée pour tenir le stand du CMJ au profit du refuge S.A.M Secours Aux Animaux Malheureux située à Flassans sur Issole, en vendant des jouets qui avaient été donnés à cette intention.

Merci à eux pour leur dévouement.



Célébration de l'Armistice du 11 novembre

Nos jeunes conseillers municipaux ont participé activement à la cérémonie en prononçant les noms des personnalités du village mortes pour la France durant les 2 guerres puis en déposant les gerbes devant le monument aux morts.

Merci à eux pour cette participation patriotique.

ENVIRONNEMENT

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinerer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT			
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT			
		Fumer	TOLÉRÉ		INTERDIT	TOLÉRÉ

DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT					
			1/01	31/01	1/02	31/03	1/04	31/05

DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinerer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h
		Ecobuier (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1				POSSIBLE sauf si 1	

- Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

POSSIBLE sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)





*M. Louis PONS - 5ème Adjoint
Délégué à la vie Associative - Festivités communales - Conseiller Défense*



Le dimanche 14 décembre, la mairie (services Festivités & Culture) organise avec le concours des associations de la commune



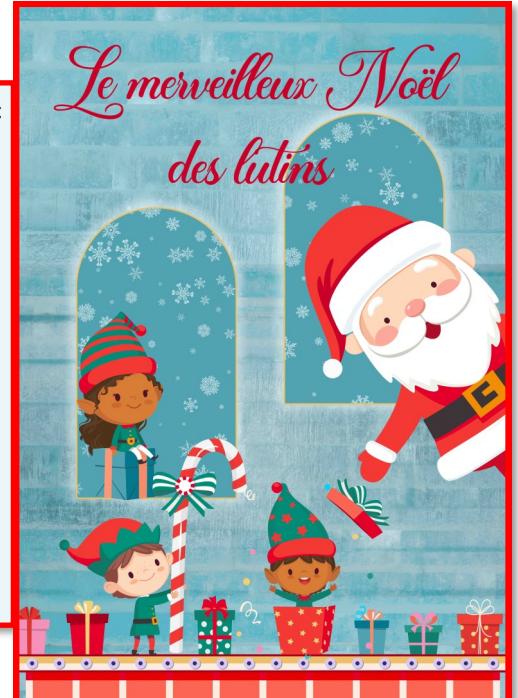
place des Ferrages de 10h à 17h.

Programme de la journée :

- Spectacle "Le merveilleux noël des lutins" par la Compagnie COLBERT.
- Visite du père Noël avant sa grande tournée du 24 décembre.

Présents sur place :

- Ateliers créations et décos de Noël de l'APESA.
- Goûter offert aux enfants (Crêpes, chocolat chaud) par la mairie.
- Restauration - Buvette (Vin chaud...) de FESTI'TASIE, Foodtrucks.
- Marché artisanal organisé par LE CLUB DES CIGALES.



M. Louis PONS

Correspondant Défense Major de la Marine Nationale à la retraite.

Mail : ConseillerDefense@sainte-anastasie-sur-issole.fr
Ministère des Armées : <https://www.defense.gouv.fr>



Votre
**Correspondant
défense**



Service Militaire : https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2024/09/PPT_presentation_SNU.pdf



Cérémonie de
REMISE DE FANION de la
Préparation Militaire Marine
de Hyères,
le 18 octobre 2025.



Mardi 11 novembre 2025.

Lors de la **Commémoration de l'armistice** du 11 novembre 1918, de la victoire et de la paix et hommage rendu aux morts pour la France, la Croix du Combattant a été remise à M. **André MATHIS** par M. **Christian TALLEU** Président des Anciens Combattants de l'Issole et ses Environs .

Nous remercions tous les acteurs qui ont contribué au bon déroulement de cette cérémonie.



Les ASSOCIATIONS



LE CLUB DES CIGALES

Comme chaque année, le club des Cigales organise des ateliers hebdomadaires :

- Peinture libre (sans encadrement) : le lundi de 14h à 17h.
- Loisirs créatifs : le mardi de 14h à 17h (tricot, crochets et loisirs créatifs).
- Jeux de mots : le mercredi de 14h à 17h.
- Jeux de cartes et de sociétés : le jeudi de 14h à 17h, nouvellement créé.

Tous les ateliers ont lieu au local de Club des Cigales au dessus du parc pour enfants, près des écoles.

Mesdames, Messieurs les amateurs de cartes, tarot ou belote, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer d'agréables après-midis pendant nos journées moroses d'hiver !

Pour nos adhérents, voici les prochaines dates à retenir :

- Dimanche 14 décembre de 10h30 à 18h - Marché de Noël organisé par le Club des Cigales sur la place des Ferrages.
- Jeudi 22 janvier à 14h - Assemblée générale et goûter Galette des rois.
- Dimanche 8 février à 14h - Crêpes party.
-

Le bureau et moi-même vous souhaitons une merveilleuse fin d'année entourés de vos proches ! Véronique BELLION Présidente du club.



Puces des couturières



ISSOL'DANSE

Une rentrée sous le signe de la bonne humeur !

La rentrée chez Issol' Danse s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et dynamique ! Nous sommes ravis de constater que la plupart de nos cours affichent désormais complet, signe de l'enthousiasme grandissant pour la danse dans notre village.

Comme chaque année, le dernier cours avant les vacances scolaires a été l'occasion d'un moment festif : nos élèves ont participé à un cours sur le thème d'Halloween, mêlant déguisements, musique et bonne humeur !

Pour les fêtes de fin d'année, offrez la danse ! Nous proposons des forfaits de cours à partir de 40 €, une belle idée cadeau pour découvrir ou approfondir la danse tout au long de l'année.

Pour plus d'informations ou pour découvrir l'ensemble de nos cours, rendez-vous sur notre site : www.issoldanse.fr

Hélène LUCCHINI, Présidente de l'association.





LE REPAIRE DES COUTURIÈRES

La nouvelle saison de l'association a bien commencé avec 17 adhérentes dont 7 nouvelles personnes. Les ateliers se déroulent dans une ambiance décontractée et conviviale et sont basés sur l'entraide.

Le 17 octobre, une partie de notre séance a été dédiée à Octobre Rose pour la confection de noeuds roses que nous avons remis à l'association Le Ressort de Brignoles; association qui s'occupe de personnes touchées par le cancer.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 7 novembre à 17h.



LES ONIX

Une nouvelle année sportive qui commence où filles et garçons apprennent le maniement du bâton dans une ambiance bon enfant, où chacun progresse à son rythme.

L'entente avec le TWIRLING CLUB BESSOIS continue et la présence de champions d'Europe aux entraînements favorise l'évolution dans l'apprentissage des petits, comme des grands.

Le bureau



JEUXMÉLÈV

reprend ses ateliers mémoire chaque lundi matin de 9h45 à 12h salle Centre Culturel Albert GARNIER et les cours de Gi Gong le même jour de 16h à 17h30 à l'Atelier d'Arts Robert MENDOZE.

JEUXMELEV

Dans cette même salle et depuis la rentrée, sont aussi organisés des cours de Sophrologie par un professeur qualifié de 17h45 à 19h.

Pour plus d'informations et avoir les tarifs contacter Madame CLERC Francine au 06 13 97 64 25.



ARTS EN TERRITOIRE VAROIS

C'est toujours un très grand plaisir de commencer notre saison au Centre Culturel Albert GARNIER à Ste Anastasie sur Issole.



Du 12 au 28 septembre, 16 artistes ont eu la chance d'exposer dans ce lieu qui met en valeur leur travail autour des grands formats de notre invité d'honneur Laurent GERBERT.

Un vernissage convivial a permis aux artistes d'échanger sur leur pratique avec les nombreux invités qui nous ont fait l'honneur d'être présents.

Plus de 160 visiteurs ont pu apprécier la qualité et la diversité des œuvres présentées.

Cette exposition a connu aussi un vif succès auprès des enfants des 8 classes de l'école Pascal VERGNAUD de Ste Anastasie qui sont venues tour à tour avec leurs enseignants admirer et s'inspirer des œuvres présentées.

A la suite de ces visites, des rencontres sont prévues avec certains des artistes qui seront accueillis dans les classes au cours de l'année 2026.

La vidéo de l'exposition est visible sur la chaîne Youtube d'Arts en Territoires Varois.



Par ailleurs, notre association consciente de l'importance de la sensibilisation sur le cancer du sein et de la prostate et de leurs dépistages, a été honorée de pouvoir s'associer à l'évènement organisé par Tasie Solidaire le dimanche 9 novembre.

Nicole PEYRET Présidente 06 62 82 01

63





FC STE ANASTASIE

=Notre Club de Football : Respect, Plaisir et Apprentissage avant tout !

Le football n'est pas seulement un sport, c'est aussi une école de la vie. Au sein de notre club, nous avons choisi de construire chaque moment partagé autour de trois valeurs fortes : le **respect**, le **plaisir** et l'**apprentissage**.

*Respect

Respect de soi, des coéquipiers, des adversaires, des arbitres et des bénévoles : c'est la base de notre engagement. Nous tenons à ce que chaque licencié, petit ou grand, évolue dans un cadre bienveillant où le fair-play est aussi important que le score.



*Plaisir

Avant tout, venir au club doit être un moment de plaisir ! Que l'on soit compétiteur ou simple passionné, l'essentiel est de prendre plaisir à jouer, partager et progresser ensemble. C'est cette ambiance conviviale et familiale qui fait la force de notre club.



MOUV'DANSE TASIE fait sa rentrée en rythme !

L'association Mouv'Danse Tasie a repris ses activités avec enthousiasme pour cette nouvelle saison !

Pas moins de sept cours sont désormais ouverts, permettant à chacun, petits et grands, de s'exprimer à travers la danse.

Parmi eux, deux cours concours - l'un destiné aux adolescents et l'autre aux enfants dès 7 ans - se préparent activement pour représenter l'association lors du concours régional de Saint-Martin-de-Crau, le 18 avril prochain.



Il reste encore quelques places disponibles pour le cours de cabaret, un moment de danse et de convivialité ouvert à tous, qui se déroule chaque mercredi de 17h30 à 18h30. N'hésitez pas à vous renseigner pour rejoindre cette belle aventure artistique !

L'association sera également présente au marché de Noël de Sainte-Anastasie, où elle tiendra un stand au profit de la confection des tenues du gala et du concours. Une belle occasion de soutenir les danseurs tout en profitant de l'ambiance festive du village.



Enfin, l'élection du nouveau bureau s'est tenue récemment :

- ◆ Présidente : Julie SBROLLINI
- ◆ Trésorière : Élisabeth CIGALON
- ◆ Secrétaire : Vanessa LATOUR FERRARA

Mouv'Danse Tasie déborde d'énergie et prépare déjà de beaux projets pour l'année à venir !



*Apprentissage

Nos éducateurs accompagnent chaque joueur selon son âge et son niveau. Les plus jeunes découvrent le ballon à travers des jeux ludiques, tandis que d'autres perfectionnent leur technique, leur sens du jeu et leur esprit d'équipe. Chacun avance à son rythme, dans un environnement motivant et encourageant.

Pour la nouvelle saison, notre club ouvre ses portes à tous les passionnés, filles et garçons, débutants ou confirmés.

=N'hésitez pas à nous contacter au 06 85 76 03 26 pour toutes questions, nous vous y répondrons avec plaisir !





ARTS'TASIE

Notre stand au forum des associations, le 6 septembre 2025, nous a permis d'enregistrer de nouveaux artistes adultes et enfants.



Ainsi, l'atelier enfants compte 9 petits artistes très motivés. Celui des adultes a eu le plaisir d'accueillir deux adhérentes de plus.

A ce propos, nous avons organisé des ateliers axés sur Halloween, ce que les enfants ont bien apprécié.

Notre exposition annuelle, à la salle Garnier, s'est déroulée du 07 au 30 novembre 2025 dont le thème cette année est : LE REGARD. Nous vous tiendrons au courant, dans le prochain bulletin, du déroulement de cette exposition où, en plus des œuvres de notre atelier, nous avons eu quatre artistes invités (peintres et

sculpteur).

L'Assemblée générale se déroulera le 08 janvier 2026 à 18h (à l'ancienne mairie) et se terminera par un pot de l'amitié (galette des rois).



Début premier trimestre 2026, nous projetons de visiter l'exposition du Douanier Rousseau à Aix en Provence.



Parallèlement, nous envisageons d'exposer nos œuvres au Château des Chaberts à

Garéoult ainsi qu'au Prieuré du Luc en Provence.

Nous organiserons aussi une foire aux croutes (date à déterminer).

Chantal Souchet, Présidente
Contact : 06 87 50 94 09



OCTOBRE ROSE/NOVEMBRE BLEU

Magnifique journée du 9 Novembre 2025, le soleil était au rendez-vous et nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 130 participants.

La manifestation s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale avec notamment le concours de plusieurs musiciens de l'orchestre du Val d'Issole et de leur chanteuse Sandrine.

Ils nous ont fait le plaisir d'animer notre matinée, autant sur le parcours que sur la place des Ferrages.



Cette année nous avions des représentants de la ligue contre le cancer, du RKS, de l'association Renaître, de l'association Le Ressort et la présence d'une diététicienne, merci à eux d'avoir répondu présent.

Une buvette a permis à tous de se désaltérer après l'effort et de se restaurer grâce à la présence des Pizzas de Virginie et Des Ailes Traiteur, merci à eux pour leur présence.



Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie pour l'aide qu'elle nous a apportée ainsi que toutes les associations de Ste Anastasie qui se sont manifestées par des dons et différentes initiatives.

Un grand merci également à tous les bénévoles et jalonneurs qui nous ont aidés lors de cette journée.



Merci à tous et à l'année prochaine !

Le bureau de Tasie Solidaire



APESA

Un début d'année scolaire dynamique !
Chers parents, chers habitants,

L'Association des Parents d'Élèves est heureuse de partager le bilan de ses premières actions de l'année scolaire et de vous annoncer les événements à venir : Après un été de repos bien mérité, l'association a fait sa rentrée avec les enfants autour d'un goûter convivial offert à la sortie de l'école le premier vendredi de septembre.

En octobre, l'Assemblée Générale a marqué un moment clé. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux membres au sein du bureau et du Conseil d'Administration. Un grand merci à eux pour cet investissement précieux qui renforce notre équipe !

Notre événement d'Halloween a été un véritable succès pour toute la famille.



Notre souhait était de satisfaire tous les âges :

Les plus jeunes ont participé avec enthousiasme au défilé dans le village et à la traditionnelle chasse aux bonbons.

Les plus grands ont pu profiter d'un parcours dédié et créé dans le gymnase.

La journée s'est clôturée autour d'un repas partagé en toute convivialité en collaboration avec Festi'tasie.

Prochains Rendez-vous à ne pas manquer :

L'engagement de toute notre équipe se poursuit ! Nous sommes déjà mobilisés sur les prochaines animations du village :

Décembre : Préparation du Village de Noël et l'organisation de nos ateliers créatifs.

Janvier : Notre traditionnel Loto !

Nous vous attendons nombreux pour ces prochains moments festifs !



FESTI'TASIE

Notre vide-greniers de fin d'été s'est déroulé le 14 septembre sous un beau soleil. Si le nombre d'exposants était restreint, il n'en a pas été de même pour les visiteurs qui ont été nombreux à venir se promener.

Prochain vide-greniers le lundi 6 avril.

Pour la première fois, nous avons proposé une soirée Halloween pour faire suite à la parade et au labyrinthe organisés par l'APESA. Même si nous étions une quarantaine, celle-ci n'a pas eu le succès escompté. Mais qui ne tente rien, n'a rien. Toutefois, nous continuerons notre collaboration avec l'APESA et travaillons déjà sur de futures collaborations.

Nous serons bien sûr présents pour le village de Noël, le 14 décembre et nous préparons le réveillon de la nouvelle année.

A très bientôt sur nos événements.

Le conseil d'administration



8	4	5	7	3	9	6	1	2
6	9	7	5	1	2	3	8	4
2	1	3	4	6	8	9	5	7
5	2	6	3	9	7	8	4	1
4	8	9	6	2	1	5	7	3
7	3	1	8	4	5	2	9	6
9	6	8	2	7	4	1	3	5
1	7	2	9	5	3	4	6	8
3	5	4	1	8	6	7	2	9

BIM n°364 solution de la
Grille 2025 N°10 Diabolique

	7	8	9			
8				3	4	7
			1		9	8
	4	2			5	8
8		1	9			3
7	6		8	2		
	7	8	3			
3	9	1	4			5
			8	5	1	

BIM n°365
Grille 2025 N°100 Diabolique



INFORMATIONS



Bienvenue à la MAM Chez Dany et Célia

MAM Touch A Tout

C'est avec grand plaisir que nous vous ouvrons les portes de notre Maison d'Assistantes Maternelles, un lieu pensé à notre image : chaleureux, bienveillant et proche de la nature.



Ici, chaque enfant trouve sa place, évolue à son rythme et s'éveille tout en douceur, dans une ambiance familiale et sécurisante.

Nous mettons un point d'honneur à favoriser le développement, l'épanouissement et la curiosité des tout-petits à travers des activités variées, des jeux libres et de jolis moments partagés.

Notre MAM se situe dans un cadre naturel et paisible, en harmonie avec nos valeurs et notre envie d'offrir un environnement sain et joyeux.

Pour préserver la qualité de l'accueil et le bien-être de chacun, nous accueillons jusqu'à 8 enfants par jour.

Ici, on grandit, on découvre, on rit et on s'épanouit ensemble



FOURNIL DE L'ISSOLE

Emilie BRUSCA, la nouvelle gérante, a repris le **Fournil de l'Issole** depuis le 1er octobre 2025.

Vous retrouvez toujours les pains, viennoiseries et pâtisseries.



De nouveaux produits vous sont proposés : du snacking et des plats cuisinés.



Et bientôt toutes les préparations pour les fêtes, pensez à réserver.

Tous les produits peuvent être commandés à l'avance.

Nous lui souhaitons une bonne continuation.

Le fournil a de nouveaux horaires : tous les jour de **7h30 à 12h30**.

Page FaceBook :
Le Fournil de L'Issole.



06.48.86.56.71

BC CLIM
Maintenance
Dépannage
Entretien
Installation
Devis Gratuit
Mr Charlut
Frigoriste, Clim, chambre froide.
bastinus.charlut@gmail.fr



RÉTROSPECTIVE



30 et 31 août LES RICAINES DU VAR



07 septembre ABSA : Concours pétanque 2x2



14 septembre Festit'asie : Vide grenier



28 septembre INAUGURATIONS Salle des Arts Robert MENDOZE et Groupe Scolaire Pascal VERGNAUD









- Natacha CABALLUD et Jean-Christophe GYRE célébré le 17 mai 2025
- Aurore LABRUGERE et Alexis GUILLOU célébré le 11 octobre 2025



- Calie DAROU GIAMBERTONE célébré le 27 septembre 2025
- Camille CHARPENTRAT célébré le 8 novembre 2025



- Zion CUNAT ROS née le 05 septembre 2025
- Louenn FAGON né le 07 novembre 2025



Janine KOSCIELSKI Décédée le 21/08/2025

Elie PORCHIA Décédé le 22/08/2025

Victor BAUDELET Décédé le 02/09/2025

Charles DIGNE Décédé le 13/09/2025

Odette Faustine MARCONI-BUCCI Décédée le 31/10/2025

Philippe BACHELARD Décédé le 01/11/2025



La rentrée à la MICRO-CRÈCHE L'Eau Vive a été riche en découvertes et en événements !

En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux enfants, qui ont rapidement trouvé leur place dans notre espace bienveillant.

Pour célébrer ce début d'année, nous avons organisé deux sorties : une exploration de l'arboretum voisin et une découverte des moutons dans le champ attenant à la structure.



Nous avons également reçu un nouveau parcours de motricité et une jolie cabane pour aménager la cour, afin de stimuler l'imagination et l'éveil des enfants.

Enfin, la rentrée a été l'occasion de fêter cinq anniversaires, remplissant le mois de sourires et de rires partagés.



Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie du domicile

JDC
OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Un appel à la création d'un village de santons : Sauvons ensemble la magie de Noël provençal !

Chères et chers amis,

La **magie de Noël** s'invite chaque année dans nos coeurs, mais aussi dans nos traditions. Cette année, nous avons l'opportunité unique de bâtir ensemble un **village de santons de Provence** et nous avons besoin de vous pour faire naître ce projet qui célèbre à la fois la **tradition, le patrimoine et les valeurs provençales**.

Un projet collectif pour préserver la tradition provençale.



La crèche provençale est bien plus qu'une simple représentation de la Nativité. C'est un témoignage vivant de la culture et des métiers d'autrefois, un lien entre les générations, un **symbole de partage et d'entraide**. Grâce à un groupe de bénévoles passionnés, nous avons déjà réuni près de **cent santons** de 25 cm, chacun façonné à la main et peint avec soin, représentant des personnages issus de la vie quotidienne provençale : **le berger, le boulanger, la lavandière** et bien d'autres encore. Mais pour que ce projet prenne vie, il manque encore quelque chose : **vos contributions**.

Créer ensemble un village vivant de scènes traditionnelles.

L'objectif de cette exposition est de construire un **village miniature** qui raconte l'histoire du Noël provençal. Le village sera composé de plusieurs scènes de vie : des **scènes de marché**, des **réunions familiales autour de la table**, des **parties de boules**, mais aussi des **activités typiques** de nos villages : la récolte des olives, le travail des artisans ou encore les rassemblements de la communauté. Chacune de ces scènes sera une invitation à redécouvrir la **richesse** et la **diversité** de notre patrimoine.

L'exposition se veut un lieu de rencontre et de **transmission** des valeurs **d'authenticité, de générosité, de solidarité et de respect des traditions**. Chaque visiteur pourra, à travers ce village miniature, ressentir la **magie de la Provence** comme autrefois, mais aussi prendre conscience de l'importance de préserver nos racines culturelles.

Pourquoi avons-nous besoin de vous ?



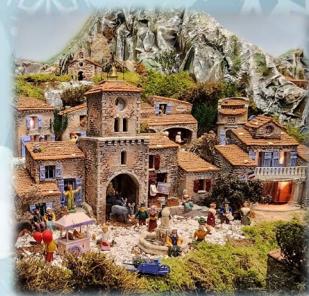
Nous avions initialement prévu de présenter cette exposition en décembre, mais faute de bénévoles disponibles pour mener à bien ce projet, nous avons dû annuler l'événement. C'est pourquoi nous faisons aujourd'hui un **nouvel appel à la mobilisation** pour le remettre sur pied.

Nous avons besoin de vos talents, de votre enthousiasme et de votre volonté pour créer ensemble ce village de santons.

Voici quelques façons dont vous pouvez nous aider :

• Créer et assembler les scènes :

En partant des santons que nous avons, certains bénévoles pourront aider à concevoir les mises en scène, à les aménager et à leur donner vie.



• Réaliser les décors :

L'assemblage de l'environnement du village (décors de collines, oliviers, bâtiments en miniature, etc.) sera essentiel pour recréer une ambiance authentique.

• Aider à l'organisation de l'exposition :

La mise en place du village dans l'espace d'exposition, la gestion des visites ou encore l'animation d'ateliers autour de la tradition des santons.

• Promouvoir le projet :

En partageant l'événement, en créant du lien avec les écoles, les associations ou les groupes intéressés par le patrimoine provençal.

S'unir pour préserver notre patrimoine.

Le village de santons n'est pas simplement un projet esthétique, c'est une **véritable aventure collective**, un projet qui nous rassemble autour de nos racines culturelles communes. Chaque bénévole, qu'il soit un expert en artisanat ou un simple passionné, aura une place essentielle dans la création de cette œuvre.

En rejoignant ce projet, vous participerez activement à la **préservation** et à la **transmission des valeurs provençales**, tout en apportant une touche personnelle et humaine à chaque scène. Vous ne serez pas seulement spectateur de cette exposition, mais **acteur** d'un projet qui fait revivre des traditions séculaires et permet à la magie de Noël de briller à travers les âges.



Alors, pourquoi ne pas tenter l'aventure ?

Si vous avez toujours rêvé de faire partie d'un projet collaboratif, de voir un village provençal prendre vie sous vos yeux ou simplement de contribuer à une belle cause locale, nous vous invitons à nous rejoindre. Ensemble, nous pouvons offrir à notre communauté une **exposition mémorable**, riche en histoire, en culture et en émotions.



Contactez le Club des Cigales dès aujourd'hui pour vous inscrire en tant que bénévole ou pour toute question relative à l'organisation de l'événement.

J'espère que cet appel résonnera auprès des personnes qui se sentent concernées par la préservation des traditions et la création collective. Il met en valeur non seulement la dimension artisanale et culturelle du projet, mais aussi l'aspect humain et collectif, ce qui pourrait susciter plus d'intérêt de la part des bénévoles.





FEST' TASIE
Comité des Fêtes

31 DÉC

À PARTIR DE 20H, SALLE POLYVALENTE
DE SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

Soirée
**RÉVEILLON
NOUVEL AN**
en route pour 2026 !!

Mise en bouche
guacamole
orange/piment
d'Espelette,
crumble aux
herbes

Entrée
• Foie gras à la
violette
ou
• Tubo de saumon,
chair de crabe,
gambas et duo
œufs de lump

Plat
• Filet
mignon de
veau
ou
• Filet de
dorade

Dessert
• Lingot au
chocolat
ou
• Mont
blanc
révisité

Tarif 60€
1 FLÛTE DE CHAMPAGNE ET CAFÉ OFFERT
DÎNER / DJ / PISTE DE DANSE

Réservation en mairie ou avec le QR code

SUPER LOTO

DE L'APESA

DIMANCHE 18 JANVIER 2026

à partir de 14h00 - Salle Polyvalente



OUVERT À TOUS !

NOMBREUX LOTS

RESTAURATION

BUVETTE

TARIFS ADHÉRENTS
1 CARTON : 4€
3 CARTONS : 10€
6 CARTONS : 18€

TARIFS NON
ADHÉRENTS
1 CARTON : 5€
3 CARTONS : 12€
6 CARTONS : 22€



ASSOCIATION DES PARENTS
D'ÉLÈVES DE SAINTE ANASTASIE

FORCALQUEIRET

Dimanche 25 janvier 2025

à 14 h 30

LOTO FAMILIAL

ORGANISÉ PAR LA 1754^e SECTION DE LA
MÉDAILLE MILITAIRE

SALLE FARANDOLE OUVERTURE DES PORTES
A 13 H 45

GALETTE DES ROIS OFFERTE
A TOUS LES PARTICIPANTS:

4 Euros le carton

10 Euros les 3 cartons

15 Euros les 5

RESERVATION AU 04 94 86 69 90

MERCIS DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



DUO

"NOVA & VETERA"

Anne-Sophie Carrière
~Mezzo Soprano~

et
Philippe Mopin
~Baryton~

CONCERT

"1000 ANS A 2 VOIX"

~ Chants grégoriens et polyphonies médiévales ~

le Samedi 31 Janvier 2026

Eglise Sainte-Anastasie

Sainte-Anastasie-sur-Issole

18H00



ne pas jeter sur la voie publique



Sainte Anastasie
sur Issole

AGENDA

Décembre

Vendredi 05 **MAIRIE** : Cérémonie Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" (Algérie, Maroc et Tunisie).

Samedi 06 **ORCHESTRE DE L'ISSOLE** : Concert de Noël 17h (Salle Po)

Dim 07 **FOOT** : Loto 14h (Salle Po)

Dim 07 **CHORALE** : Concert de l'Avent à 17h30 (Église)

Mardi 09 **CCAS** : Après midi des Anciens 14h (Salle Po)

Vendredi 12 **ECOLES** : Spectacle de Fin d'Année de 8h à 12h (Salle Po)

Dim 14 **MAIRIE & ASSOC** : Village de Noël de 10h à 18h (Ferrages) (Gymnase si pluie)

Mercredi 31 **FESTI'TASIE & RICAINES** : Réveillon 20h (Salle Po)



Janvier

Dim 11 **MAIRIE** : Vœux du Maire 11h (Salle Po)

Dim 18 **APESA** : Loto 14h (Salle Po)

Samedi 31 **CULTURE** : Duo NOVA et VETERA 18H (Église)

Février

Dim 01 **FESTI'TASIE** : Chandeleur (Salle Po)

Lundi 02 **APESA** : Chandeleur (Salle Po)

Samedi 28 **CULTURE** : (Salle Po)



Prévisionnel modifiable

Veuillez toujours vous informer sur les réseaux avant une manifestation.

Restez informé - [Facebook](#) / [Panneau Pocket](#) / [Site web](#)